



DECLARATION PRELIMINAIRE

I- INTRODUCTION

- 1- Conformément au mandat d'assistance électorale de la Commission de la CEDEAO prévu par le Protocole additionnel de la CEDEAO sur la démocratie et la bonne gouvernance (2001) et dans le cadre de son soutien au processus démocratique en Gambie, Le président de la Commission, SEM Marcel A. de Souza, a déployé une Mission d'observation électorale composée de 22 membres pour observer les élections législatives du 6 avril 2017 en République de Gambie.
- 2- L'équipe des observateurs de la CEDEAO était dirigée par le **Dr Kwadwo Afari-Gyan**, ancien président de la Commission Electorale du Ghana, et comprenait des experts de la société civile et des observateurs électoraux qualifiés venant des États membres de la CEDEAO. Cette Mission était appuyée par une équipe technique de la Commission de la CEDEAO, qui comprenait la Commissaire chargée des Affaires Politiques, Paix et Sécurité de la CEDEAO, la Représentante Spéciale du Président de la CEDEAO en Gambie, le Directeur des Affaires Politiques et le Chef de la Division Assistance Electorale.

II- CONTEXTE DES ELECTIONS LEGISLATIVES

- 3- La Loi Electorale de la République de Gambie amendée en 2016 prévoit que l'Assemblée Nationale doit être composée de 58 membres. Le Président de la République a la prérogative de nommer 5 de ces membres, tandis que les autres 53 membres sont élus parmi les circonscriptions délimitées par la Commission Electorale pour un mandat de 5 ans. La Constitution prévoit également que les élections législatives doivent se tenir 4 mois après l'élection présidentielle.
- 4- Les partis politiques ci-après membres de la Coalition 2016 ont présentés des candidats aux élections législatives d'avril 2017 :

Parti Démocratique Uni (UDP) ;
Organisation Démocratique Populaire pour l'Indépendance et le Socialisme (PDOIS) ;
Parti Progressiste du Peuple (PPP) ;
Parti pour la Réconciliation Nationale (NRP) ;
Parti Démocratique et Populaire de la Gambie (GPDP) ; et
Parti de la Convention Nationale (NCP).

Les partis de l'opposition ont également présentés leurs candidats. Ces partis sont :

Alliance pour la Réorientation Patriotique et la Construction (APRC), l'ancien parti au pouvoir ; et
Congrès Démocratique de la Gambie (GDC).

Des candidats indépendants se sont également présentés aux élections législatives.

- 5- Dans ce contexte, l'objectif principal de la MOE de la CEDEAO était de soutenir le processus d'organisation d'élections législatives crédibles et pacifiques en Gambie, conformément aux dispositions du Protocole additionnel de la CEDEAO sur la démocratie et la bonne gouvernance, la Charte africaine pour la démocratie et la bonne gouvernance, la Déclaration internationale sur les principes de l'observation électorale et la loi électorale de la République de Gambie.

III- ARRIVEE, CONSULTATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES ET DEPLOIEMENT DES OBSERVATEURS

- 6- Une mission pré-électorale dirigée par le Dr Afari-Gyan, a été déployée en Gambie du 20 au 24 février 2017 pour identifier les besoins en matière de soutien technique et déterminer l'état des préparatifs pour les élections législatives.
- 7- Conformément à la recommandation de cette mission, la Mission d'observation électorale est arrivée à Banjul le 1^{er} avril 2017. Les observateurs de la CEDEAO ont assisté à la séance d'information organisée par la Commission électorale indépendante (IEC) le 3 avril 2017, pour informer les observateurs locaux et internationaux sur le processus électoral.
- 8- A son arrivée à Banjul, le Chef de la mission d'observation de la CEDEAO a été informé de l'état des préparatifs pour les élections et des efforts déployés par la Commission Electorale et les services de sécurité pour assurer le bon déroulement des élections. Au cours de la conférence de presse qu'il a convoquée le 4 avril, le Dr Afari-Gyan a lancé un appel à tous les acteurs politiques pour qu'ils prennent les mesures nécessaires afin que les élections législatives du 6 avril se déroulent dans une atmosphère de paix et de tranquillité en vue de consolider les acquis démocratiques en Gambie et dans toute la région.
- 9- Après une séance d'information interne, les observateurs de la CEDEAO ont été déployés dans deux des six régions administratives du pays: la région de Banjul et la région Ouest.
- 10- La veille des élections, le chef de la mission d'observation de la CEDEAO a reçu des membres des équipes de coordination de l'Union africaine (UA) et de l'Union européenne (UE) pour échanger des points de vue sur le processus électoral. Les chefs de mission des groupes d'observateurs internationaux se sont retrouvés le 7 avril pour comparer leurs évaluations sur le déroulement des élections.

IV- OBSERVATION DES ELECTIONS

Ouverture, déroulement des élections et décompte des voix

11- Après analyse approfondie des informations reçues des observateurs déployés sur le terrain, la Mission a noté que :

- Les agents électoraux sont arrivés tôt aux bureaux de vote et le vote a commencé à 8 heures comme prévu dans la plupart des bureaux de vote visités ;
- Le matériel électoral était en quantité suffisante dans tous les bureaux de vote à travers le pays ;
- Les agents de sécurité étaient présents (deux officiers de police par bureau de vote) ;
- Les agents électoraux ont montré leur professionnalisme et une bonne maîtrise de leurs fonctions ;
- Les femmes étaient bien représentées parmi les agents électoraux et les représentants des partis ;
- Tous les partis politiques et candidats indépendants étaient dans les bureaux de vote ;
- L'encre indélébile était utilisé pour indiquer que les électeurs ont voté ;
- Tous les électeurs étaient obligés de présenter leur carte d'électeur afin de voter ;
- Les personnes âgées, les femmes qui portaient leur enfant et les électeurs qui avaient besoin d'assistance spéciale ont voté en priorité et ont reçu l'aide nécessaire pour voter ;
- Les bureaux de vote ont été proprement mis en place pour assurer le secret du vote ;
- Des groupes d'observateurs internationaux, y compris ceux de l'UA, l'UE, le Dialogue Humanitaire (HD), et l'Ambassade des États-Unis, étaient présents; certains observateurs locaux, à savoir la Coalition des organisations de la société civile et les Ambassadeurs de la paix en Gambie étaient également présents.

12- Dans les bureaux visités, le vote a été clôturé à 17 heures comme prévu. Le dépouillement et décompte des voix ont été réalisés de manière transparente et professionnelle, en présence des représentants des partis, des observateurs et des agents de sécurité. Il convient de souligner que la coopération entre les agents électoraux et les représentants des partis était impressionnante.

13- Le scrutin s'est bien déroulé dans l'ensemble. La mission a cependant observé une participation relativement faible des électeurs par rapport à l'élection présidentielle du 1^{er} décembre 2016.

V- CONCLUSIONS PRELIMINAIRES ET RECOMMANDATIONS

14- La Mission note avec satisfaction le haut niveau de professionnalisme et le sens du devoir patriotique montré par la Commission et ses agents, la Police nationale et les partis politiques/candidats, tout au long du processus électoral. Les élections législatives du 6 avril 2017 ont montré l'engagement des Gambiens pour une démocratie fonctionnelle.

15- La Mission lance un appel aux législateurs nouvellement élus à considérer leur élection comme une opportunité et un appel au service national pour le bien-être de tous les Gambiens et pour le progrès et le développement de la nouvelle Gambie. La Mission les exhorte également à être modestes dans leur victoire.

16- La Mission demande aux candidats perdants d'accepter le résultat des élections comme la volonté des électeurs et de recourir exclusivement aux voies légales, en cas de réclamations légitimes

VIII. RECOMMANDATIONS

- 17-** Au vue du faible taux de participation observé sur le terrain, la MOE de la CEDEAO recommande à l'IEC et aux partis politiques de redoubler leurs efforts avant les prochaines élections dans le but d'éduquer et de sensibiliser les citoyens sur l'importance d'une participation active à toutes les élections nationales.
- 18-** En outre, il serait important d'envisager d'organiser les élections législatives et présidentielles le même jour afin de réduire le coût lié à l'organisation des élections et de remédier au faible taux de participation.
- 19-** Enfin, la Mission de la CEDEAO exprime sa gratitude aux populations gambiennes et aux différentes parties prenantes impliquées dans l'organisation des élections pour les mesures de sécurité et de logistique mises en place pour faciliter le déploiement des observateurs, pour leur permettre d'accomplir efficacement leur mission.

Fait à Banjul, ce 7 avril 2017

Le Chef de Mission